

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 27 février 2009 portant nominations à la Commission nationale d'appel de qualification en médecine du travail

NOR : SASH0930201A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;
Vu les propositions faites par le conseil national de l'ordre des médecins le 9 février 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés à la Commission nationale d'appel de qualification en médecine du travail, en qualité de représentants du Syndicat national des professionnels de la santé au travail :

- docteur Maryline BLAVETTE, membre titulaire ;
- docteur Gilles ARNAUD, membre suppléant.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.

Fait à Paris, le 27 février 2009.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins :
Le chef de service,
F. FAUCON